

on pourrait en dire autant de la politique nationale.

Jusqu'ici au vingtième siècle, nous avons vu le gouvernement jouer un rôle de plus en plus important dans la société canadienne, parce que, d'abord et avant tout, il s'est efforcé et s'efforce encore de réaliser des objectifs non seulement économiques mais sociaux. Je fais ressortir ce point pour faire voir toutes les ramifications que cela comporte. Je crois que le pays est presque unanime sur les buts que le gouvernement devrait ultimement poursuivre. On s'entend beaucoup moins sur les méthodes par lesquelles le gouvernement réalise ses objectifs et les instruments de participation qu'il emploie.

On estime de plus en plus—et je m'en suis aperçu à maintes reprises depuis le peu de temps que je suis sénateur—que les moyens actuels de la participation gouvernementale ne conviennent pas toujours aux tâches qu'il entreprend. Ce sentiment, à mes yeux, provient du fait que la nation canadienne a atteint un niveau de développement qui présente une grande complexité. Ainsi, l'économie s'est grandement diversifiée et, dans chaque secteur et chaque région—et à vrai dire, à l'intérieur de chacun d'eux—on décèle des circonstances et des situations uniques en leur genre et qui ne se reproduisent peut-être pas. Sur le plan social, notre population est également composite, puisqu'elle comprend des gens de nombreux groupes ethniques et de toutes professions, possédant chacun leurs caractères distincts. Rien d'étonnant qu'on sente le besoin de recourir à de nouvelles méthodes dans la politique et les façons de procéder du gouvernement et ces méthodes sont amplement signalées dans le discours du trône. Il n'est plus possible d'ériger en loi un principe général en supposant que son application sera avantageuse du seul fait que le principe est bon. La diversité d'opinion est trop grande au sein de notre société pour que nous recourions à une solution de ce genre. On aboutirait de la sorte à une application inéquitable qui engendrerait des bouleversements. Le gouvernement a les moyens de réaliser ses objectifs ultimes. Nous connaissons tous ces moyens; il s'agit de la politique monétaire, douanière, fiscale, outre le pouvoir de légiférer.

De plus, et c'est mon principal argument, le gouvernement doit mettre au point une méthode pour utiliser ces instruments de façon à répondre aux besoins de l'heure. Et il faudra agir vite si l'on veut conserver l'équilibre traditionnel entre les secteurs public et privé au sein de notre pays. A cette fin, on propose, par exemple, la création d'un secrétariat spécial placé directement sous la direction du premier ministre pour coordonner

un nouveau programme de lois économiques et de bien-être social dans le cadre d'une grande campagne visant à supprimer la pauvreté et à donner à tous les Canadiens des chances égales de succès.

Je dis donc que nous pouvons, grâce à des efforts constants, créer un gouvernement relativement efficace qui pourra s'adapter à nos besoins et à la conjoncture sociale du monde; mais si le Canada veut aller de l'avant, son gouvernement doit procéder avec méthode et efficacité. Aucune mesure de planification, si poussée soit-elle, ne peut prévoir les événements mondiaux et à l'heure actuelle, alors que les États-Unis et la Grande-Bretagne cherchent à mettre de l'ordre dans leurs finances internationales, il se pourrait que des pressions externes qui échappent à notre volonté s'exercent sur l'économie canadienne. Il se peut que ces pressions, ou d'autres pressions que nul ne peut prévoir ou prédire, viennent mettre un frein à la croissance considérable de notre économie. C'est pourquoi, en cette heure, le gouvernement canadien a besoin de beaucoup de courage, de souplesse, d'initiative et d'imagination. Cela ne veut pas dire que la planification à long terme ne soit pas souhaitable, mais j'affirme qu'il faudrait la tempérer de jugements et de stratégies bien réfléchis à courte et à longue échéance.

Je crois donc qu'il doit exister une certaine mesure d'esprit d'entreprise au sein du gouvernement, et je préfère la substitution du mot «stratégie», car il a un sens particulier, qui dénote l'efficacité. L'efficacité signifie l'accomplissement des choses qui s'imposent—ce qu'il faut faire et la priorité à accorder à ces mesures. En fait, en acceptant le changement, on reconnaît qu'il s'agit d'une occasion.

En terminant, je signale que j'ai remarqué avec intérêt et gratitude en parcourant le discours du trône que le gouvernement actuel s'intéresse à certaines mesures qui produiront des résultats bienfaisants, et qu'il a l'intention de les adopter. Une de ces mesures vise l'accord sur les pièces d'automobiles, lequel reflète et incorpore les principes que j'ai préconisés. Cet accord constitue une solution moderne et de vaste portée d'une question d'intérêt national qui touche à une partie très importante de l'industrie canadienne. Des mesures de ce genre honorent le gouvernement actuel.

Honorables sénateurs, c'est un grand honneur pour moi que d'appuyer la motion visant à l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône.

L'honorable A. J. Brooks: Honorables sénateurs, je saisis cette occasion pour féliciter de l'excellent discours qu'ils ont prononcé